sident, M. Prillieux résume en ces termes la note qu'il a adressée au sujet de ces tubercules à la Société d'horticulture de France :

SUR DES TUBERCULES DE POMME-DE-TERRE A GERMES FILIFORMES, par M. Éd. PRILLIEUX.

J'ai observé des pommes-de-terre à germes filiformes en grande abondance dans les environs de Mondoubleau, arrondissement de Vendôme (Loir-et-Cher). Elles se sont montrées en quantité au printemps de 1872, parmi les tubercules provenant de la récolte de 1871. Au lieu de produire des germes gros et forts, ces pommes-de-terre ne donnèrent naissance qu'à de petites pousses très-grêles et très-déliées qui rampaient sans avoir la force de se redresser. Les tubercules paraissaient du reste sains et s'étaient bien gardés; ils étaient moins féculents et moins bons au goût que de coutume, bien qu'ils fussent encore très-mangeables. Mis en terre, ils ne levèrent pas, pour la plupart, et ne commencèrent même pas à pousser. Le dommage causé dans les cultures par cette altération des tubercules-semences a été cette année très-considérable, et a causé de notables pertes aux cultivateurs.

C'était la première fois que cette sorte de maladie se produisait aux environs de Mondoubleau, ou du moins qu'elle y prenait une assez grande proportion pour s'imposer à l'attention des paysans.

Je l'ai suivie avec soin dans les champs, et depuis le moment du premier développement des plantes jusqu'à celui de l'arrachage en automne. Le résultat de mes observations a été publié dans le Journal de la Société centrale d'horticulture de France (2° série, t. VII, 1873, pp. 48-55).

Les pieds de Pomme-de-terre qui ont produit les tubercules à germes filiformes en 1872 ont, à la récolte de 1871, donné beaucoup de tubercules mous au moment de la récolte et qui présentaient l'apparence de pommes-deterre arrachées avant la maturité.

J'ai pensé que les tubercules à germes filiformes et les tubercules mous pouvaient être dus à une même cause agissant avec une plus ou moins grande intensité, et comme il est absolument impossible de distinguer directement à l'automne les tubercules qui doivent, au printemps suivant, donner des germes filiformes, j'ai cherché à découvrir quelle cause peut influer sur la production des pommes-de-terre molles. En suivant avec soin l'arrachage dans les champs, j'ai reconnu que les pieds qui portaient des tubercules mous présentaient une altération considérable de la partie inférieure de la tige, dont les tissus étaient décomposés, surtout à la limite du bois et de l'écorce, de telle façon que celle-ci était toujours détachée et formait une peau déchirée entre les lambeaux de laquelle on voyait à nu le bois. Ces tiges avaient été rongées en terre. L'écorce avait été d'abord attaquée en certains points et détruite

jusqu'au bois, puis la décomposition s'était propagée et avait gagné toute la tige. L'animal qui cause ces lésions m'a paru être un iule de couleur blanchâtre et marqué sur les côtés d'une ligne de taches pourpres, qui a été déjà observé par M. Guérin-Méneville et rapporté par lui au *Iulus guttulatus* de Fabricius (voy. *Bull. Soc. agr.* t. V, p. 335, et pl. III, fig. 10, 11, 12). J'ai trouvé fréquemment ces animaux, tant dans les tiges rongées que dans les tubercules à germes filiformes qui sont demeurés en terre depuis le printemps sans pousser.

Il est naturel d'admettre que les lésions produites sur la portion souterraine des tiges a eu pour conséquence l'arrêt du développement des tubercules qui demeurent mous au moment de la récolte, et ne donnent au réveil de la végétation que des germes grêles et trop faibles pour produire de nouveaux pieds.

M. Vilmorin pense que si la production de tubercules à germes filiformes est désastreuse au point de vue de la récolte, on pourrait cependant en tirer un certain parti, si l'on parvenait à les obtenir à volonté, car ils se conservent plus longtemps que les tubercules à germes normaux.

SÉANCE DU 14 MARS 1873.

the reservoir whereast restriction is a restrict of the foreign and the second section of the law.

PRÉSIDENCE DE M. DECAISNE.

- Pality of their regularities non Film

M. Roze, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 28 février, dont la rédaction est adoptée.

A l'occasion du procès-verbal, M. Cornu dit qu'il a étudié l'échantillon de bois de *Pinus uncinata*, présenté par M. Martins. La coloration noirâtre du bois est due à un mycélium noir occupant les rayons médullaires et pénétrant même dans les fibres. Les cellules ont pris une teinte brune sous l'influence du parasite, ce qui peut avoir fait croire à l'existence de résine dans l'intérieur des cellules. Ce mycélium semble appartenir à une Sphérie.

M. Fée, en prenant place au bureau, adresse à la Société ses remerciments pour l'honneur qu'elle lui a fait de le nommer vice-président.

M. le Président répond que la Société a été heureuse de conférer les fonctions de vice-président à l'un des doyens de la science, et rappelle entre autres les beaux travaux de M. Fée sur les Fougères.